

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

VISIODENT

Société Anonyme au Capital de 719 200,16 Euros
30 bis rue du Bailly
93210 La Plaine Saint-Denis

FIDREX

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
14 rue de la Pépinière
75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

SOCIETE VISIODENT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VISIODENT relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Conseil d'Administration.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

▪ Fonds de commerce :

Le fonds de commerce, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 664 916 euros, a fait l'objet de test de dépréciation en corrélation avec les informations décrites en page 21 du paragraphe « Provision pour dépréciation du fonds de commerce » de l'annexe des comptes annuels. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests, ainsi que l'évolution du portefeuille clients relative aux marques Gesdent et Stagent, confirmant l'absence de provision supplémentaire à constater.

▪ Frais de développement :

Les méthodes d'évaluation des frais de développement dont le montant net figurant à l'actif du bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 788 795 euros, sont décrites en page 12 du paragraphe « Méthodes d'évaluation » de l'annexe des comptes annuels.

Nous avons examiné que ces coûts de développement satisfaisaient bien aux critères d'activation, tels que décrits en page 12 dudit paragraphe de l'annexe des comptes annuels.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation du commissaire aux comptes

Nous avons été nommé commissaire aux comptes de la société VISIODENT par l'Assemblée Générale du 15 juin 2015.

Au 31 Décembre 2017, notre cabinet était dans la 9ème année de sa mission sans interruption, dont respectivement 9 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Conseil d'Administration de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Conseil d'Administration

Nous remettons un rapport au Conseil d'Administration qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Conseil d'Administration figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Conseil d'Administration la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Conseil d'Administration des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris, le 25 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes
FIDREX



Albert BENSADON
Associé

VISIODENT SA

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement	1 133 225	1 133 225			
Concessions, brevets, droits similaires	5 698 709	5 097 718	600 991	838 641	- 237 650
Fonds commercial	1 357 696	692 780	664 916	664 916	
Autres immobilisations incorporelles	885 436	103 906	781 530	121 050	660 480
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	77 861	77 861			
Autres immobilisations corporelles	1 202 062	862 077	339 985	358 256	- 18 271
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes	36 390		36 390	9 958	26 432
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés				19 310	- 19 310
Prêts	2 200		2 200	1 100	1 100
Autres immobilisations financières	126 343		126 343	111 343	15 000
TOTAL (I)	10 519 922	7 967 567	2 552 355	2 124 574	427 781
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	76 056	12 222	63 834	70 149	- 6 315
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	28 370		28 370	66 496	- 38 126
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	2 202 728	92 645	2 110 083	2 297 112	- 187 029
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	80 708		80 708	81 891	- 1 183
. Personnel	70 468		70 468	34 392	36 076
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	289 689		289 689		289 689
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	85 357		85 357	80 517	4 840
. Autres	86 059		86 059	14 143	71 916
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 444 142		1 444 142	1 567 479	- 123 337
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	37 002		37 002	55 893	- 18 891
TOTAL (II)	4 400 579	104 867	4 295 713	4 268 072	27 641
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	14 920 501	8 072 433	6 848 068	6 392 646	455 422

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 719 200)	719 200	720 677	- 1 477
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	887 956	905 790	- 17 834
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	72 067	72 067	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	2 027	2 027	
Report à nouveau	125 491	104 980	20 511
Résultat de l'exercice	402 541	481 960	- 79 419
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	2 209 282	2 287 502	- 78 220
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	61 837	74 461	- 12 624
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	61 837	74 461	- 12 624
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	871 988	574 211	297 777
. Découverts, concours bancaires	1 705	1 128	577
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	2 223	620	1 603
. Associés	8	8	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	343	1 241	- 898
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	586 122	625 205	- 39 083
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	299 874	257 174	42 700
. Organismes sociaux	255 599	171 294	84 305
. Etat, impôts sur les bénéfices		52 499	- 52 499
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	389 900	317 479	72 421
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	62 077	73 997	- 11 920
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	112 133	183 539	- 71 406
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	1 994 977	1 772 288	222 689
TOTAL (IV)	4 576 949	4 030 683	546 266
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	6 848 068	6 392 646	455 422

VISIODENT SA

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	1 440 640	96 995	1 537 635	1 184 504	353 131	29,81
Production vendue biens	541 836	192 613	734 449	1 055 685	- 321 236	-30,43
Production vendue services	4 951 720	91 129	5 042 849	4 950 373	92 476	1,87
Chiffres d'affaires Nets	6 934 195	380 737	7 314 932	7 190 561	124 371	1,73
Production stockée						
Production immobilisée			609 351	236 305	373 046	157,87
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			46 126	31 474	14 652	46,55
Autres produits			348	1 493	- 1 145	-76,69
Total des produits d'exploitation (I)			7 970 758	7 459 833	510 925	6,85
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 317 120	934 146	382 974	41,00
Variation de stock (marchandises)			38 126	-64 571	102 697	159,05
Achats de matières premières et autres approvisionnements			251 480	518 420	- 266 940	-51,49
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			6 315	-20 531	26 846	130,76
Autres achats et charges externes			2 586 382	2 315 729	270 653	11,69
Impôts, taxes et versements assimilés			108 328	101 198	7 130	7,05
Salaires et traitements			1 758 798	1 565 714	193 084	12,33
Charges sociales			797 424	605 882	191 542	31,61
Dotations aux amortissements sur immobilisations			587 228	759 835	- 172 607	-22,72
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			3 644		3 644	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges			376	11 910	- 11 534	-96,84
Autres charges			73 105	99 025	- 25 920	-26,18
Total des charges d'exploitation (II)			7 528 326	6 826 756	701 570	10,28
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			442 432	633 076	- 190 644	-30,11
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change			82	248	- 166	-66,94
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			82	248	- 166	-66,94
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilés			18 593	21 056	- 2 463	-11,70
Différences négatives de change			503	143	360	251,75
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			19 096	21 199	- 2 103	-9,92
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-19 014	-20 951	1 937	9,25
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			423 418	612 125	- 188 707	-30,83

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	430	4 139	- 3 709	-89,61
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 000	1 500	10 500	700,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	12 430	5 639	6 791	120,43
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	111 067	42 785	68 282	159,59
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		486	- 486	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	111 067	43 271	67 796	156,68
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-98 637	-37 632	- 61 005	162,11
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-77 760	92 533	- 170 293	184,03
Total des Produits (I+III+V+VII)	7 983 269	7 465 720	517 549	6,93
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	7 580 728	6 983 759	596 969	8,55
RESULTAT NET	402 541	481 960	- 79 419	-16,48
Dont Crédit-bail mobilier	16 525	28 317	- 11 792	-41,64
Dont Crédit-bail immobilier				

VISIODENT SA

Tableaux de flux de trésorerie

Tableau de flux de trésorerie

	En €	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net		402 541	481 961
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
- Dotation nette aux amortissements et provisions		568 074	769 210
- Variation des impôts différés			
- Autres produits et charges calculés			
- Plus et moins values de cession	-	12 000	1 014
Capacité d'autofinancement (A)		958 615	1 250 157
Variation du BFR lié à l'activité (B)		105 170	- 122 935
Flux de trésorerie généré par l'activité (C)=(A+B)		1 063 784	1 127 221
Acquisition d'immo corp et incorp	-	1 019 348	- 493 976
Cessions d'immobilisations corp et incorp		12 000	1 500
Décassements liés à l'acquisition d'immo financières	-	22 800	- 15 555
Encaissements liés aux cessions d'immo financières		6 700	5 824
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (D)	-	1 023 448	- 502 206
Augmentation de capital			
Distribution de dividende	-	461 450	- 461 939
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		600 000	200 000
Remboursements d'emprunts	-	302 223	- 253 467
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (E)	-	163 673	- 515 406
Variation de trésorerie nette (C+D+E)	-	123 337	109 609
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier		1 567 479	1 457 871
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre		1 444 142	1 567 479

VISIODENT SA

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 848 067,96 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 402 541,01 €.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont établis et présentés conformément aux règles prescrites par le Plan Comptable Général, et en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-38) et les règlements de l'autorité des normes comptables (ANC).

Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et de l'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthodes d'évaluation

(a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les postes suivants :

- les fonds de commerce
- les logiciels acquis par la société : ceux destinés à l'usage interne,
- les logiciels et sites internet créés ou en cours de développement et répondant aux critères requis pour leur activation.
- Les brevets.

Les frais de développement de logiciels sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice auquel ils se rattachent. Toutefois, les coûts de développement qui satisfont aux critères suivants sont portés à l'actif :

- le produit ou procédé est clairement défini, et les frais qui lui sont imputables peuvent être identifiés et mesurés de manière fiable,
- la faisabilité technique du produit ou procédé peut être démontrée,
- le produit ou procédé est destiné à être produit et commercialisé, ou utilisé par l'entreprise,
- l'existence d'un marché pour le produit ou, s'il est destiné à être utilisé en interne, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée,
- les ressources adéquates existent, ou leur disponibilité peut être démontrée, afin de mener à bien le projet pour commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

Annexes aux comptes annuels (suite)

L'amortissement est pratiqué à compter de la mise en service et conformément à la durée de vie probable. Les frais de développement dont les chances de commercialisation ne sont pas établies dans les années à venir sont amortis sur l'exercice.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur les durées suivantes :

Durée d'utilisation	(en années)
Fonds de commerce	NA car durée de vie illimitée
Logiciels acquis ou créés	3
Frais de développement	3 à 5
Les brevets	3 à 15

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis. Un test de dépréciation est effectué au moins une fois par an à la date de clôture selon les modalités décrites dans l'annexe au paragraphe « Provision pour dépréciation du fonds de commerce ».

(b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges de l'exercice, sauf ceux exposés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

Les amortissements sont calculés selon les méthodes linéaires et dégressives, sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur. Ces durées sont principalement les suivantes :

Durée d'utilisation	(en années)
- Installations techniques, matériel et outillage industriel	3
- Agencements, installations	10
- Matériel de transport	3
- Matériel de bureau	3 à 5
- Mobilier	5 à 10

(c) Immobilisations financières

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisés sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

(d) Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont évalués au prix unitaire moyen pondéré.

(e) Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et font l'objet d'un examen systématique au cas par cas. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable : cette valeur d'inventaire est déterminée en fonction des difficultés ou risques de recouvrement auxquels ces créances sont susceptibles de donner lieu.

Annexes aux comptes annuels (suite)

(f) Risque de change

Depuis la mise en place de la monnaie unique européenne, le risque de change auquel s'expose la société est quasi inexistant.

(g) Conversion des éléments en devises

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes "écarts de conversion" au bilan (à l'actif pour les pertes latentes, au passif pour les gains latents). Au 31 décembre 2017, aucun écart de conversion n'est à constater au bilan.

(h) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires résulte essentiellement de concessions de licences de logiciels, de ventes de matériels, de ventes E-commerces de consommables et ainsi que de prestations de services liées aux contrats de maintenance.

Licences de logiciel et ventes de matériels :

Les redevances afférentes aux licences de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au moment de la livraison des produits dans la mesure où aucune obligation n'existe à l'égard des clients. Le chiffre d'affaires correspondant aux ventes de matériels est considéré comme acquis par la livraison des produits.

Prestations de services :

Les prestations de services sont reconnues à l'avancement. Les contrats de maintenance vendus aux clients courent sur une période de 12 mois et peuvent donc s'étaler sur deux exercices. La part du contrat de maintenance se rapportant à l'exercice à venir est comptabilisée en produits constatés d'avance selon un mode de répartition calculé prorata temporis.

Ventes E-commerces de consommables :

Le chiffre d'affaires correspondant aux ventes de consommables E-commerce est considéré comme acquis par la livraison des produits.

EVENEMENTS POSTERIEURS A L'EXERCICE

Néant.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société a distribué un dividende de 461 K€.

La société a fait une demande de crédit d'impôt recherche pour 178 K€ et a été comptabilisé dans le poste « impôt sur les sociétés ».

La société a obtenu deux emprunts auprès de la BPI pour 300 K€ chacun.

Annexes aux comptes annuels (suite)

ACTIF IMMOBILISE ET AMORTISSEMENTS

Actif immobilisé – Valeurs Brutes

La variation des immobilisations brutes, qui sont inscrites à l'actif en application des principes décrits en notes (a) à (c), se présente comme suit :

Rubriques	Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice 2017	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la clôture de l'exercice 2017
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
. Frais d'établissements, de recherche et de développement	1 133 225			1 133 225
. Fonds de commerce	1 357 697			1 357 697
. Autres immobilisations incorporelles	5 558 598	273 142		5 831 740
. Immobilisation en cours	89 523	662 882		752 405
	8 139 043	936 024		9 075 067
<u>Immobilisations corporelles</u>				
. Installations techniques, matériel et outillage industriel	77 861			77 861
. Agencements, installations	543 925			543 925
. Matériel de transport	7 255		1 833	5 422
. Matériel et mobilier de bureau	597 358	56 891	1 535	652 715
. Avances et acomptes	9 958	26 432		36 390
	1 236 357	83 323	3 368	1 316 313
<u>Immobilisations financières</u>				
. Participations financières	0			0
. Prêts au personnel	1 100	7 800	6 700	2 200
. Dépôts et cautionnements	111 343	15 000		126 343
. Autres immobilisations financières	19 310		19 310	
	131 753	22 800	26 010	128 543
<u>TOTAL</u>	9 507 153	1 042 147	29 378	10 519 923

Annexes aux comptes annuels (suite)

L'augmentation des immobilisations incorporelles de 936 K€ s'explique principalement par la production immobilisée relative aux développements des logiciels de la société VISIODENT et à l'acquisition de logiciels pour 273 K€ et par le développement de la version Cloud des logiciels VISIODENT pour 663 K€.

Frais d'établissements, de recherche et de développement

Ce poste correspond aux frais de développement engagés en 2007 et 2008 pour la création de 2 nouveaux produits. Ces coûts sont constitués du cumul de la masse salariale relative au personnel affecté au développement de ces produits et à la sous-traitance directe sur ces développements.

Fonds de commerce :

Le fonds de commerce de VISIODENT correspond :

- à la valeur du fonds après fusion réalisée le 1er décembre 1995 avec la société DENTAL TECHNOLOGIE. Cette société était celle qui détenait le fonds de commerce historique de VISIODENT pour un montant de 203.063 €.
- à la valeur du fonds de commerce de Visio Technologies SARL (comprenant les marques GESDENT et STADENT) qui a été intégrée dans VISIODENT SA suite à la transmission universelle de patrimoine de Visio Technologies SARL dans VISIODENT SA en 2002 pour un montant de 1.154.632 €.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles se décomposent de la façon suivante :

- Frais engagés pour les dépôts de brevets : ces frais correspondent essentiellement à des honoraires d'avocat.
- Logiciels divers acquis et utilisés en interne
- Logiciels développés en interne : La société commercialise des logiciels qui sont développés en interne. Les coûts engagés durant l'exercice pour améliorer les logiciels et développer de nouvelle fonctionnalité sont activés et amortis sur une durée de 3 ans. Ces coûts correspondent à la masse salariale des développeurs et à de la sous-traitance
- Site internet développé en interne : La société a développé au cours de l'exercice 2012 un nouveau site internet de e-commerce. L'intégralité des coûts, constituée essentiellement par la masse salariale, a été activée et amortie sur 5 ans.

Annexes aux comptes annuels (suite)

Actif immobilisé – Amortissements

Les mouvements des amortissements des immobilisations (hors amortissements dérogatoires) calculés selon les méthodes décrites en notes (a) à (c), se présentent comme suit :

Rubriques	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice 2017	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Amortissement s cumulés à la clôture de l'exercice 2017
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
. Frais d'établissements, de recherche et de développement	1 133 225			1 133 225
. Fonds de commerce				
. Autres immobilisations incorporelles	4 688 430	513 194		5 201 624
	5 821 655	513 194		6 334 849
<u>Immobilisations corporelles</u>				
. Installations techniques, matériel et outillage industriel	77 861			77 861
. Agencements, installations	227 612	54 393		282 004
. Matériel de transport	6 445	439	1 833	5 050
. Matériel et mobilier de bureau	556 227	19 202	406	575 023
	868 145	74 034	2 239	939 938
<u>TOTAL</u>	6 689 800	587 228	2 239	7 274 787

Annexes aux comptes annuels (suite)

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Créances	Montant brut	Echéances à un an au plus	Echéances à plus d'un an
<u>Créances de l'actif immobilisé</u>			
. Prêts au personnel	2 200	2 200	
. Dépôts et cautionnements	126 343		126 343
	128 543	2 200	126 343
<u>Créances de l'actif circulant</u>			
. Créances clients et comptes rattachés	2 202 728	2 092 299	110 429
. Créances fiscales et sociales	445 514	445 514	
. Groupe et associés			
. Débiteurs divers	86 059	86 059	
. Charges constatées d'avance	37 002	37 002	
	2 771 303	2 660 874	110 429
TOTAL	2 899 846	2 663 074	236 772

Dettes	Montant brut	Echéances à un an au plus	Echéances à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits, dont :			
. à moins d'un an à l'origine	1 705	1 705	
. à plus d'un an à l'origine	871 988	194 684	677 304
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	586 122	586 122	
Dettes fiscales et sociales	1 007 450	1 007 450	
Autres dettes	112 133	112 133	
Groupe et associés	8	8	
Produits constatés d'avance	1 994 977	1 994 977	
TOTAL	4 574 383	3 897 079	677 304

Annexes aux comptes annuels (suite)

COMPTES DE REGULARISATION

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont composés exclusivement du chiffre d'affaires des contrats de maintenance dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Le montant s'élève à 1 994 977 euros au 31 décembre 2017.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Le montant s'élève à 37 002 euros au 31 décembre 2017.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

A la clôture de l'exercice 2017, le capital social est composé de 4 495 001 actions d'une valeur nominale de 0.16 €.

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	4 504 229	0.16	720 676
Titres émis			1 476
Titres remboursés ou annulés	9 228	0.16	
Titres en fin d'exercice	4 495 001	0.16	719 200

Annexes aux comptes annuels (suite)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Mouvements des titres	En début de période	Affectation résultat N-1	Augmentation	Diminution	En fin de période
Capital social	720 677			1 476	719 200
Prime d'émission	905 790			17 834	887 956
Réserve légale	72 068				72 068
Autres réserves	2 027				2 027
Report à nouveau	104 980	20 510			125 490
Résultat de l'exercice	481 960	-481 960	402 541		402 541
Titres en fin d'exercice	2 287 502	-461 450	402 541	19 310	2 209 282

La société a distribué un dividende de 461 450 €.

En date du 20 avril 2017, le conseil a décidé de réduire le capital par annulation de 9 228 actions auto-détenues et d'imputer la différence entre la valeur nominale et la valeur de rachat des titres annulés sur le compte « prime d'émission ».

ETAT DES PROVISIONS

Les mouvements des provisions se présentent comme suit :

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice 2017	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice 2017
<u>Provisions pour risques et charges</u>				
. Provision pour litiges	74 461	376	13 000	61 836
<u>Provisions pour dépréciation</u>				
Provision pour dépréciation du fonds de commerce	692 780			692 780
. Provision pour titres de participation				
. Provision pour créances rattachées				
. Provision pour stock	12 222			12 222
. Provision pour clients	99 175	3 644	10 174	92 645
. Provision pour débiteurs divers				
Total	878 638	4 020	23 174	859 483

Annexes aux comptes annuels (suite)

Provision pour dépréciation du fonds de commerce

Au 31 décembre 2004, compte tenu de l'évolution du portefeuille clients relatif aux marques GESDENT et STADENT, il avait été décidé de déprécier le fonds de commerce lié à ces marques pour un montant total de 692 780 euros soit 60% de la valeur d'achat.

Cette dépréciation a été calculée sur la base des clients hors maintenance ou «en sommeil» (clients qui ont vendu leur cabinet, n'exercent plus ou sont passés à la concurrence).

En raison du nombre de clients sous contrat au 31 décembre 2017, aucune provision supplémentaire n'a été constatée.

ETAT DES CHARGES A PAYER ET DES AVOIRS A ETABLIR

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	3 927
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	196 018
Dettes fiscales & sociales	469 572
Clients avoir à établir	95 129
Autres dettes	0
TOTAL	764 646

ETAT DES PRODUITS ET DES AVOIRS A RECEVOIR

Produits à recevoir	Montant
Clients	3 630
Fiscales et sociales	0
Subrogation sécurité sociale	10 154
TOTAL	13 784

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT 2017	Taux	Montant HT 2016	Taux
Ventes de marchandises	96 219	1.32 %	87 483	1.22 %
Ventes de produits finis	735 532	10.06 %	1 057 813	14.71 %
Vente E-commerce	1 443 651	19.74 %	1 099 184	15.29 %
Prestations de services	4 996 748	68.31 %	4 873 836	67.78 %
Produits des activités annexes	109 142	1.49 %	76 536	1.06 %
Rabais, remises & ristournes accordés	-66 361	-0.91 %	-4 291	-0.06 %
TOTAL	7 314 931	100 %	7 190 561	100 %

La ventilation géographique du chiffre d'affaires peut être analysée comme suit :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT 2017	Taux	Montant HT 2016	Taux
France	6 934 195	94.79 %	6 727 790	93.56 %
Export	380 737	5.21 %	462 771	6.44 %
TOTAL	7 314 931	100.00%	7 190 561	100.00%

Détermination du résultat exceptionnel = -98 637 E

Nature	Montant HT
Cession d'immobilisations	12 000
Divers	430
Total des produits exceptionnels	12 430
Amendes et pénalités	19 218
Indemnités de ruptures du personnel	68 849
Litige commercial	23 000
Valeurs nettes comptables des actifs cédés	
Total des charges exceptionnelles	111 067
TOTAL	-98 637

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Au titre de l'exercice 2017, le dirigeant a perçu la rémunération suivante :

	Salaires bruts
Monsieur Morgan OHNONA, Président Directeur Général	253 336 €

Annexes aux comptes annuels (suite)

Situation fiscale latente

Nature des éléments	Bases			Impôts		
	A l'ouverture de l'exercice 2017	Variations en résultat de l'exercice	A la clôture de l'exercice 2017	A l'ouverture de l'exercice 2017 Créances (dettes)	Variations nettes en résultat de l'exercice Produits (charges)	A la clôture de l'exercice 2017 Créances (dettes)
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :						
. Organic	0	0	0	0	0	0
. Déficit reportables	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	0	0	0	0	0	0

Un taux d'impôt de 33,33 % a été retenu pour le calcul de la situation fiscale latente.

Honoraires commissaires aux comptes

Conformément au décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, les honoraires de commissariat aux comptes comptabilisés sur l'exercice au titre du contrôle légal se sont élevés à 21 K€.

Indemnités de départ à la retraite

Les droits sont déterminés à la clôture de l'exercice sur la base des conventions collectives en vigueur dans l'entreprise, en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date départ en retraite ou à l'âge minimum requis pour en bénéficier.

Les principales variables du calcul sont les suivantes :

- Age de départ en retraite : 65 ans,
- Taux d'actualisation : 2 %,
- Taux de progression salariale : 2 %,
- Table INSEE de 2005,

Au 31 décembre 2017, le montant des indemnités de départ en retraite a été évalué selon un calcul actuariel pour la société VISIODENT SA et s'élève 174 468 €.

Annexes aux comptes annuels (suite)

Effectifs moyens

L'effectif moyen de l'entreprise se décompose de la façon suivante :

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	11
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	22
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	0
TOTAL	33

Engagements financiers

Engagements donnés :

Cautions CIC : 2 744 €

Engagements reçus :

Néant.

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs			16 732	16 732
Montants de l'exercice			16 524	16 524
Sous-total			33 256	33 256

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			17 974	17 974
Entre 1 et 5 ans			10 203	10 203
A plus de 5 ans				
Sous-total			28 177	28 177

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans			16 505	16 505
A plus de 5 ans				
Sous-total			16 505	16 505

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL			77 938	77 938

Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété

	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine			77 597	77 597
Cumuls des dotations antérieures			15 351	15 351
Dotations de l'exercice			14 310	14 310
Valeur nette comptable			47 936	47 936

Annexes aux comptes annuels (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : L.225 et L.225-91 du Code de Commerce

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Durée de l'exercice	12 mois				
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	719 200	720 677	720 677	720 677	672 677
b) Nombre d'actions émises	4 495 001	4 504 229	4 504 229	4 504 229	4 204 229
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	7 314 932	7 190 561	6 729 841	7 217 832	7 167 764
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	892 854	1 343 704	893 289	1 345 102	139 848
c) Impôt sur les bénéfices	-77 760	92 523	0	0	-137 023
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	970 614	1 251 170	893 289	1 345 102	276 871
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	402 541	481 961	566 831	528 555	- 533 626
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0.22	0.28	0.19	0.30	0.07
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0.09	0.11	0.13	0.12	-0.13
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés	33	31	34	35	40
b) Montant de la masse salariale	1 758 798	1 565 714	1 519 296	1 628 414	2 385 966
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	797 424	605 882	675 532	710 575	1 078 668

Observations complémentaires

La société VISIODENT a, vis-à-vis de GROUPE VISIODENT, une dette fournisseur de 23 970 €, une créance client de 55 860 € et une créance en compte courant de 5 094 €.

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI au taux de 7%.

Pour l'exercice 2017, le CICE s'élève à 38 662 € et a été comptabilisé au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 « Charges de personnel ».

Le CICE est destiné à l'amélioration du BFR.